

PRINCIPES RÉVISÉS SUR LESQUELS SE FONDE LE TRAVAIL DE JUSTICE AU SEIN DE L'ÉGLISE UNIE DU CANADA, MARS 2025

Préambule :

Depuis des décennies, l'Église Unie utilise une approche stratégique à l'égard de son ministère pour la justice et la défense de la justice. Les politiques sont le reflet d'une période particulière de l'histoire et il faut souvent beaucoup de temps pour les modifier en raison de nos processus de gouvernance. Les énoncés de politique rédigés à des moments précis sont en décalage avec les appels des partenaires et les réalités mondiales qui changent rapidement. Le 44^e Conseil général a demandé qu'une approche du travail de justice au sein de l'ÉUC fondée sur des principes soit élaborée. Un ensemble de principes encadrerait les réactions de l'Église aux enjeux historiques, actuels et émergents en matière de justice sociale et écologique, de manière à ce qu'elle puisse réagir rapidement lorsque le contexte l'exige.

Les principes orientent le discernement dans la prière lorsque nous devons réagir à des situations d'injustice. Les principes n'énoncent pas précisément les mesures qui devraient être prises dans des circonstances particulières, mais fournissent plutôt un cadre pour la prise de décisions éthiques et visant à obtenir justice. Le contexte de chaque question de justice devra être pris en compte dans le processus décisionnel, qui sera guidé par les principes.

Nous croyons que Dieu appelle l'Église Unie du Canada à poursuivre sa quête de justice, de dignité et de plénitude de vie pour les êtres humains et dans toutes nos relations au sein de la création bien-aimée de Dieu. L'Église Unie est appelée à s'exprimer et à agir avec humilité et courage, en reconnaissant la manière dont l'Église a perpétué les torts et a bénéficié de sa contribution à l'oppression et à la colonisation. Le colonialisme existe toujours. Il façonne notre imaginaire et influence les nombreuses façons dont nous établissons des rapports les uns avec les autres et avec la création, tant à l'échelle individuelle qu'institutionnelle. Le colonialisme reproduit les schémas de la suprématie blanche, de l'esclavage moderne, du racisme, de l'exploitation de la main-d'œuvre d'une classe par rapport à une autre, entre autres nombreuses manifestations, en plus d'en élargir la portée.

L'[appel](#) à une vie de disciple dynamique, à une spiritualité profonde et à une quête audacieuse de justice signifie que nous ne pouvons pas garder le silence face à l'injustice, ce qui témoigne de notre amour envers notre prochain (Deutéronome 6; Marc 12; Matthieu 22; Luc 10). Jésus est un modèle de solidarité contraignante, l'Esprit Saint nous invite à une transformation guidée par la foi et Dieu nous appelle « à œuvrer avec [Lui] pour la guérison du monde, afin que tout être ait la vie en abondance » ([Notre foi chante](#)). Nous continuons à chercher à agir de manière œcuménique et à collaborer avec des groupes interreligieux pour réagir aux situations d'injustice.

Pour lutter contre l'injustice, il faut notamment :

- a) *prendre conscience* des injustices subies et les comprendre

- b) *analyser* les systèmes et les forces qui perpétuent l'injustice
- c) *défendre les intérêts* des personnes rendues vulnérables
- d) *agir* en collaboration avec les personnes qui nous invitent à participer à leur travail ou qui le souhaitent

Les principes décrits ci-dessous constituent un ensemble interdépendant destiné à être appliqué comme un tout. Les principes s'influencent et se complètent mutuellement lorsqu'ils sont utilisés pour discerner les gestes à poser dans les situations d'injustice. Il ne s'agit pas d'une liste de vérification, mais d'une invitation à réfléchir dans la prière à ce que pourrait être la réponse de l'Église. Ces principes s'appuient sur les politiques, les déclarations et les engagements de l'Église Unie¹. Ils orientent le personnel et les comités nationaux lorsqu'ils effectuent le travail de l'Église en faveur de la justice et de la plénitude de vie. D'autres conseils, le personnel, les laïques et le personnel ministériel de l'Église Unie peuvent choisir de s'inspirer de ces principes pour orienter la manière dont ils s'expriment et agissent. Les principes apparaissent en gras et sont accompagnés de phrases explicatives les illustrant.

¹Au fil des années, le Conseil général a pris les engagements énoncés ci-dessous en matière d'équité. Dans certains cas, l'Église applique déjà une approche fondée sur des principes afin d'encadrer son travail pour la justice et la défense de la justice, notamment en ce qui concerne ces engagements :

- adoption de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) en tant que cadre pour la réconciliation entre les peuples autochtones et allochtones;
- adoption des appels lancés dans le document [Appels à l'Église](#) par les intendantes et les intendants du Cercle autochtone en tant que fondement d'une nouvelle relation;
- accueil [des personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre](#) en tant que membres à part entière et membres du personnel ministériel de l'Église;
- engagement à devenir [une Église interculturelle](#);
- engagement à devenir une Église ouverte, accessible et sans obstacle, permettant [une pleine participation des personnes handicapées](#);
- établissement d'un bilinguisme fonctionnel [afin que les ministères en français fassent partie intégrante de l'identité, de la mission et de la vision de l'Église](#);
- [opposition à toute forme de discrimination](#) fondée sur l'identité;
- élaboration d'une politique de lutte contre le racisme et engagement à devenir [une Église antiraciste](#).

Lutte contre l'oppression

Déplorer et lutter activement contre les péchés de l'oppression et de la colonisation, y compris, sans toutefois s'y limiter, le racisme, le sexisme, l'homophobie, la transphobie, le capacitisme et la discrimination sous toutes ses formes, dans nos Églises, nos communautés, notre pays, le monde et la merveilleuse création de Dieu. Encourager les ministères et le travail de lutte contre l'oppression dans nos Églises afin que nous puissions exprimer pleinement la dignité de l'humanité et de la création, qui sont à l'image de Dieu.

Vérité et repentance

Reconnaître les façons dont l'Église Unie du Canada a contribué à la souffrance et aux pratiques injustes ou permis qu'elles existent, intentionnellement ou non, y compris sa participation à la colonisation, et s'en repentir. Amplifier la voix des personnes qui disent en toute vérité qu'elles ont souffert et que l'on a rendues vulnérables, par rapport à celles des personnes détentrices du pouvoir. Encourager l'analyse critique du pouvoir ainsi que les réflexions sérieuses au sujet des préjugés et leur remise en question.

Intersectionnalité

Reconnaître et nommer les difficultés et les oppressions multiples dans les situations d'injustice. S'efforcer d'éviter les dichotomies simplistes dans les analyses et les déclarations. Bien que des conflits puissent survenir, chercher à comprendre les différents points de vue tout en prenant conscience des différences de pouvoir systémiques.

Respect de la dignité humaine

Agir collectivement de manière à assurer le respect de la dignité humaine. Écouter et manifester de la solidarité envers celles et ceux d'entre nous qui subissent l'injustice, sont opprimés, n'ont pas droit à la dignité et dont les droits humains sont violés. Affirmer le droit de condamner, de contester et de s'opposer à toute forme d'injustice. Écouter attentivement et soutenir les représentants et les représentantes des mouvements sociaux ainsi que les groupes de personnes historiquement marginalisés et les plus touchés par l'injustice.

Pleine participation et décolonisation

Reconnaître que l'Église a contribué à causer des torts et indiquer les moyens par lesquels nous cherchons à les réparer, à continuer à apprendre et à mettre fin à la colonisation. Contester les formes de domination qui sont reproduites dans nos institutions, nos relations avec les partenaires et la création. Soutenir le droit à l'autodétermination des communautés, y compris l'autodétermination des peuples autochtones. Discerner avec humilité et avec les partenaires et les peuples opprimés au sein de l'Église quand s'exprimer et agir en faveur de la justice. Favoriser des approches concrètes pour imaginer la vie dans toute sa plénitude, en subvertissant les structures de domination.

Équité, mutualité, respect et gestes de réparation

Promouvoir l'équité, la mutualité, le respect et les gestes de réparation en tant que moyens de parvenir à la justice, à la réconciliation et à l'établissement de relations justes. Continuer à

appuyer dans la prière les démarches de discernement mutuel et les initiatives visant à obtenir justice entreprises avec les partenaires de l'Église Unie, les partenaires œcuméniques et interreligieux ainsi qu'avec d'autres groupes en quête de justice.

Solidarité prophétique et contraignante

Dénoncer et lutter contre l'injustice sous toutes ses formes de manière prophétique, en sachant que la solidarité peut être contraignante.